



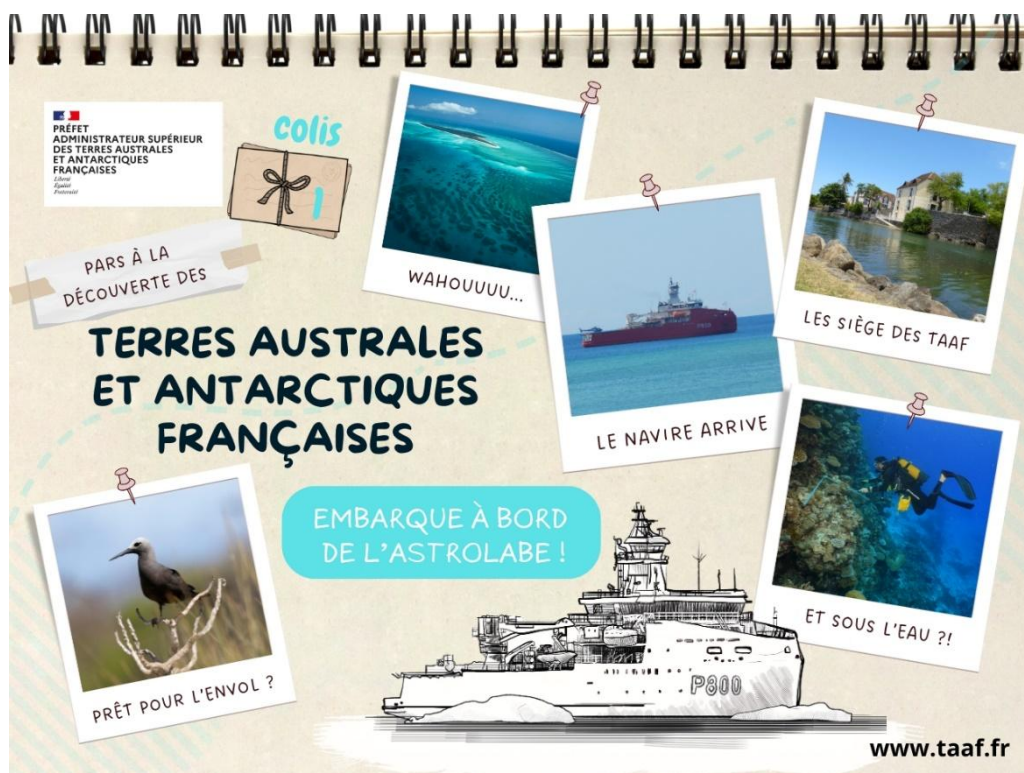
**PRÉFET
ADMINISTRATEUR SUPÉRIEUR
DES TERRES AUSTRALES
ET ANTARCTIQUES
FRANÇAISES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Saint-Pierre, le 13/10/2025

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LARGUEZ LES AMARRES POUR EMBARQUER À BORD DE L'ASTROLABE !



Après la découverte des îles Australes en 2024, ne manquez pas l'occasion unique d'embarquer à bord du navire patrouilleur *L'Astrolabe* en route vers les îles Eparses (Europa, Bassas da India, Juan de Nova, Glorieuses et Tromelin). Partagez la vie à bord avec son équipage pour sillonner l'océan Indien en quête de ces confettis français d'une biodiversité exceptionnelle.

L'administration supérieure des Terres australes et antarctiques françaises en partenariat avec les Forces armées de la zone sud océan Indien, l'académie de La Réunion et les structures scientifiques invitent le public scolaire à découvrir les enjeux de ces territoires uniques et préservés.

Le principe : chaque semaine, les élèves inscrits recevront un « colis » numérique envoyé par courriel contenant des nouvelles venues du navire, une manière vivante, ludique et immersive d'enrichir leurs connaissances sur les Terres australes et antarctiques françaises grâce à un programme riche et diversifié :

- Vivre une odyssée humaine hors du commun ;
- Comprendre l'importance de ces îles à travers leurs richesses et leur fragilité ;
- Découvrir la diversité des métiers et des missions menées à bord et sur place ;
- Partager le quotidien des personnels déployés sur le terrain (marins, militaires, scientifiques, agents de terrain, etc.) ;

Cette aventure à bord de *L'Astrolabe* pensée pour les élèves de cycle 3 (CM1, CM2 et 6^{ème}) est gratuite et ouverte à tous ! Pour recevoir les colis numériques et embarquer avec les passagers du navire, rien de plus simple ! Il suffit de s'inscrire via ce formulaire :

<https://enquetes-mi.questionnaire.interieur.gouv.fr/index.php/341337?lang=fr>



À propos de

Les Terres australes et antarctiques françaises (TAAF) sont constituées de cinq districts : l'archipel Crozet, l'archipel Kerguelen, les îles Saint-Paul et Amsterdam (ces trois districts constituant les Terres australes, ou districts austraux), la terre Adélie en Antarctique, et les îles Éparses. Ces dernières, rattachées aux TAAF depuis la loi du 21 février 2007, rassemblent dans le canal du Mozambique les îles tropicales de l'archipel des Glorieuses, Juan de Nova, Europa et Bassas da India, ainsi que Tromelin au nord de La Réunion. La zone économique exclusive (ZEE) associée, de 2,3 millions de km² soit plus de 20 % du territoire maritime français, permet à la France d'être la deuxième puissance maritime mondiale.

Territoire sans population permanente ni élus, les TAAF sont placées sous l'autorité d'un préfet, administrateur supérieur, qui y exerce l'intégralité de l'action publique. L'administration supérieure assure des missions de souveraineté, de soutien à la recherche scientifique et de préservation du patrimoine naturel.

La multiplicité de ces missions, l'isolement des territoires, le maintien d'activités scientifiques en milieux extrêmes et isolés, demandent aux TAAF de mettre en place une chaîne logistique complexe, assurée notamment par leur navire ravitailleur, *Le Marion Dufresne*, et leur patrouilleur polaire brise-glace, *L'Astrolabe*. Propriété des Terres australes et antarctiques françaises, et mis en œuvre et entretenu par la Marine nationale, *L'Astrolabe* est un navire brise-glace né d'un partenariat conclu entre les TAAF, la Marine nationale et l'Institut polaire français (IPEV).

Cabinet de la préfète, administratrice supérieure des TAAF

Service communication
1 Rue Gabriel Dejean - 97410 Saint-Pierre
Tél : 02 62 96 77 55 / 06 92 68 55 74
E-mail : communication@taaf.fr